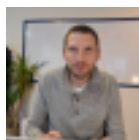




Wifi4EU : du Wi-Fi public offert par l'UE s'il ne

concurrence pas le privé



Guillaume Champeau - 15 septembre 2016 -

La Commission européenne a annoncé le lancement de l'initiative Wifi4EU, qui permettra aux communes de bénéficier d'une aide de l'UE pour proposer des réseaux Wi-Fi publics là où aucun réseau ouvert n'est disponible.

La Commission européenne a annoncé mercredi l'initiative **WiFi4EU**, « donnant la possibilité à toutes les collectivités locales intéressées de proposer une connexion wifi gratuite à tous, par exemple à l'intérieur et autour des bâtiments publics, des centres de santé, des parcs ou d'autres lieux publics ». L'initiative est dotée d'une enveloppe de 120 millions d'euros, présenté comme un « budget initial », « susceptible de permettre à des milliers d'espaces publics d'offrir une connectivité internet, générant 40 à 50 millions de connexions wifi par jour ».

L'objectif de la Commission est d'aider ainsi entre 6 et 8 000 communes d'ici 2020. soit moins de 10 % des **quelques 90 000 communes** présentes au sein de l'Union européenne (dont environ 40 % sont en France).



« Les points d'accès **WIFI4EU** seront à la portée des résidents comme des visiteurs à travers toute l'Union européenne », assure l'exécutif de Bruxelles. « L'Union européenne va financer l'équipement et l'installation avec des bons d'achats, et les autorités publiques devront payer les coûts d'abonnement mensuels et maintenir l'équipement en bon état. Les autorités publiques pourront profiter de ces points d'accès pour développer et promouvoir leurs propres services numériques, comme l'e-gouvernement, l'e-santé ou l'e-tourisme ».

PAS DE WIFI4EU LÀ OÙ DU WI-FI EXISTE DÉJÀ

Mais il y a une condition, drastique. Dans [un document \(.pdf\)](#), la Commission précise que les communes qui sollicitent une aide devront s'engager « *à ne pas concurrencer des offres similaires de Wi-Fi qui existent déjà, qu'elles soient publiques ou privées* ». En France, [où les réseaux Wi-Fi publics sont déjà très nombreux](#), cela impliquera notamment de ne pas concurrencer les offres de hotspots Wi-Fi proposées par Orange ou SFR, ce qui devrait limiter en pratique l'accès à de telles aides.

La Commission explique en effet que « *l'initiative va contribuer à couvrir des zones qui ne pourraient pas offrir de connectivité sans soutien européen* », ce qui semble parfaitement légitime.

[Signaler une erreur dans le texte](#)